



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 055-2022
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2022.RRGR.68

Déposée le : 09.03.2022

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Abplanalp (Brienzwiler, UDC) (porte-parole)
Krähenbühl (Unterlangenegg, UDC)
Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Non 09.06.2022

N° d'ACE : du
Direction : Direction des travaux publics et des transports
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Site de formation des vétérinaires pour les grands animaux

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. de rechercher un site en dehors de la ville de Berne pour le développement du service vétérinaire pour les grands animaux (hôpital vétérinaire) de l'Université de Berne ;
2. d'inclure, dans le cadre de cette recherche, prioritairement le site de l'ancienne école d'agriculture de Schwand, à Münsingen ;
3. de faire valoir son droit de préemption sur les parties de l'installation cédées en droit de superficie à la société Bio Schwand AG qui a récemment fait faillite.

Développement :

L'hôpital vétérinaire pour les grands animaux présente un haut degré de vétusté, tant sur le plan de la technique que du bâti, raison pour laquelle la construction d'un nouveau bâtiment est envisagée depuis un certain temps. Toutefois, quelle que soit la variante retenue, la place restreinte disponible sur le site actuel est loin d'être optimale, surtout si l'on tient compte du fait que la totalité de ce site devrait être mise à disposition pour la formation de base et la section dédiée aux petits animaux.

À la suite de la faillite de Bio Schwand AG, il est maintenant possible, par l'exercice du droit de préemption, de prendre en compte dans le processus de sélection un site situé dans un endroit clé où le grand public est déjà présent. Le site est connu aussi bien par les agricultrices et agriculteurs que par les éleveuses et éleveurs de chevaux. Sa situation géographique sans voisinage directement concerné par les nuisances se prête donc particulièrement bien à un investissement dans ce sens et à une utilisation intensive de ce complexe de bâtiments chargé d'histoire.

Motivation de l'urgence : le dépôt de bilan a eu lieu et les travaux préparatoires pour la réalisation de la masse de la faillite sont en cours.

Destinataire

– Grand Conseil